



Comité Bouliste Départemental du Puy de Dôme

Boulodrome Municipal

194 Boulevard Etienne Clémentel  
63100 CLERMONT-FERRAND

## COMMISSION ARBITRAGE

### COMPTE RENDU DE REUNION DU 13/09/2023 - 18H00

**Présents** : Didier GUILLAUME, Jean-Marc NOVE, Jacky MARQUET, Sabine ROURE

**Excusés** : Pierre PAULHIAC, Ben ALASSANI, Dominique AUDIN,

#### L'Ordre du jour.

1. Désignation des arbitres pour les compétitions programmées
2. Modification du Règlement sportif
3. Arbitrage des Eliminatoires Départementaux et Régionaux
4. Formation des Arbitres

#### 1. Désignation des arbitres

La désignation des arbitres concerne les compétitions suivantes :

- les rencontres de clubs sportifs se déroulant au boulodrome municipal de CFD (12 rencontres pour 3 équipes) programmées pendant la phase de poule,
- les concours se déroulant au boulodrome municipal de CFD ou dans d'autres boulodromes du département programmées jusqu'à fin Mars 2024.

Le calendrier des concours sur le site du CBD a été complété du nom des arbitres désignés. Les clubs sont invités à prendre contact avec l'arbitre désigné pour leur compétition.

Un ordre de mission délivré pour chaque compétition = à fournir pour assurance en cas de pb / modèle à élaborer >> S.ROURE

#### 2. Règlement sportif

Les modifications au sein du règlement concernent les sujets suivants :

- A compter de la saison sportive 2023/2024, dans les CBD dont l'effectif licencié compétition adulte est inférieur ou égal à 300 (référence saison N -1), il est possible de déclarer une ESB 2 allant jusqu'à regrouper toutes les A.S. du CBD.
- Règlement Sportif de la Ligue M2,
- Règlement Sportif M2 = 64 équipes / concours dédiés / attribution points / chpt de France



## Comité Bouliste Départemental du Puy de Dôme

Boulodrome Municipal

194 Boulevard Etienne Clémentel  
63100 CLERMONT-FERRAND

- Règlement Sportif M3 = concours dédiés / accession M2 >> cf. règlement spécifique sur site Internet du CBD
- Compétitions Jeunes = OMNIUM JEUNES,
- Championnat de France Vétérans TD (32 équipes) et 4ème div. (64 équipes)
- Rencontres de clubs sportifs = 2 tirs de précision simultanés obligatoirement pour toutes les catégories.

>> document à imprimer pour chaque arbitre

### 3. Éliminatoires Départementaux et Régionaux

Quelques pistes de réflexion sur les modalités d'arbitrage afin d'améliorer la qualité de l'arbitrage sur certaines compétitions et réduire les frais pour les clubs organisateurs  
>> à rediscuter lors de l'attribution des sites et du nombre d'inscrits

Présence de(s) arbitre(s) lors de l'organisation de la compétition par le CBD + présence du CBD sur site.

Présence de 2 arbitres à partir de 12 jeux ? ou multi- sites (quelle configuration ?) pour quelle compétition ?

- Simples
- Doubles
- Triples / Quadrettes
- Vétérans
- AS

Afin d'alléger les frais incombant au club organisateur, proposition d'une prise en charge / participation forfaitaire du CBD =

- Frais d'arbitrage ?
- Frais de déplacement (au-delà de 40kms A/R) ?
- Taxe de 10 cts par exemple / concours ou éliminatoire / joueur, pour payer les frais de déplacement >> idem taxe Jeunes

### 4. Formation Arbitres

Jacky : réussite examen Arbitre de Traditionnel / candidat Formation Club

Ben : réussite partielle / candidat Formation Club >> validation des 2 formations

Alain : échec

Formation Arbitre Club = sessions les 7/8 octobre et 2/3 décembre / examen fév 2024